

Plan de services en français

2022–2023

Agriculture

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2022
Plan de services en français
Ministère de l'Agriculture
Avril 2022
ISBN : 978-1-77448-284-1

Plan de services en français 2022-2023

Ministère de l'Agriculture

This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2022-23"

Message de la sous-ministre, Loretta Robichaud

La communauté acadienne et francophone fait partie intégrante de la culture et de l'histoire de la Nouvelle-Écosse. Le ministère de l'Agriculture s'engage à appliquer la *Loi sur les services en français* et son règlement en augmentant les services en français et en les faisant davantage connaître grâce au programme *Bonjour!*, ainsi qu'en créant des liens avec la communauté acadienne et francophone.

Il continuera d'adopter une approche coordonnée quant à la prestation des services en français et sera heureux de faire progresser son travail avec le concours de la communauté acadienne et francophone, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie ainsi que d'autres ministères et organismes gouvernementaux œuvrant à l'amélioration des services en français dans la province.

Je suis donc heureuse de présenter le plan de services en français 2022–2023 du ministère de l'Agriculture. J'invite les Néo-Écossais et les acteurs du secteur à faire part de leur avis, de leurs idées et de leurs suggestions sur les services que nous offrons actuellement en français et sur la façon dont le ministère et la communauté acadienne et francophone de la province peuvent collaborer.

Loretta Robichaud
Sous-ministre

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le Plan de services en français du ministère de l'Agriculture présente ce qui a été fait l'année dernière et ce qui sera fait cette année pour favoriser la prestation de services en français. Grâce à ce travail, le ministère met tout en œuvre pour préserver et soutenir la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français et en anglais à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en devenant membres de conseils, agences et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. Nous cherchons à remplir nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres entités du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Poursuivant le maintien et l'amélioration des services en français, nous vous invitons à nous dire ce que vous pensez de nos progrès ainsi qu'à nous faire part de vos commentaires et questions en communiquant la coordonnatrice des services en français du ministère. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français

Dawn Miller Courriel : Dawn.Miller2@novascotia.ca Tél. : 902-890-8530

Analyste principale des politiques / Coordonnatrice des services en français / Agriculture

Services offerts en français

- Offre de services par l'entremise du programme *Bonjour!* dans diverses régions de la province
- Plusieurs publications sur la salubrité des aliments et sur la sensibilisation agricole
- Projets en classe et activités d'apprentissage faisant la promotion de l'agriculture
- Lignes directrices du programme d'accélération des petites exploitations agricoles, et autres lignes directrices du programme fournies sur demande
- Les programmes et documents du gouvernement fédéral sont mis à la disposition des clients dans les deux langues officielles.
- Plan annuel de services en français
- Organigrammes ministériels

Communication en français avec le public

Le ministère de l'Agriculture répond, dans la langue de leur choix, aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone, des établissements et des entreprises.

Des membres francophones du personnel sont présents aux bureaux de Cornwallis, de Kentville, d'Halifax, d'Antigonish et de Truro pour offrir des services initiaux en français dans le cadre du programme *Bonjour!* et aider les clients francophones. Le ministère fait appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse lorsqu'il en a besoin.

Les nouveaux employés reçoivent une formation sur le processus à suivre pour offrir des services aux clients francophones lors de séances régulières d'orientation. Le ministère appuie également l'inscription du personnel aux cours de français offerts par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie afin de renforcer la capacité à offrir des services en français.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021-2022

- Les appels, demandes de renseignements et demandes d'aide reçus en français ont fait l'objet d'un suivi en français.
- Les nouveaux employés ont reçu des renseignements sur les services en français par l'intermédiaire de la coordonnatrice des services en français.
- Les employés ont reçu des mises à jour sur les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie*, le programme *Bonjour!* et les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Le ministère a contribué au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.
- L'épinglette du programme *Bonjour!* a été distribuée aux membres du personnel qui se sont portés volontaires pour offrir des services initiaux en français et participer à ce programme.
- Les employés et la haute direction ont été davantage informés sur les exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- La coordonnatrice des services en français a représenté le ministère lors des réunions mensuelles du Comité de coordination des services en français.
- Le plan de services en français 2021–2022 a été publié sur le site Web du ministère.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022-2023

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle, s'il y a lieu.
- Favoriser les cours en français pour le personnel et explorer les options pour répondre aux défis que pose la formation du personnel en milieu rural.
- La sous-ministre se fera la championne des services en français et continuera de sensibiliser le personnel aux initiatives gouvernementales pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone.
- Sensibiliser le personnel grâce aux séances d'orientation pour les nouveaux employés.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Faire connaître le secteur de l'agriculture dans les écoles à l'aide de matériel dans les deux langues officielles.
- Créer des dépliants promotionnels dans les deux langues officielles pour les programmes de bourses d'études liés à l'agriculture.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Accroître l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web des ministères.
- Continuer d'envisager la traduction de nouveaux documents de promotion et de programmes de sensibilisation de l'industrie.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

- Viser à répondre aux besoins en matière de services de la communauté acadienne et francophone.
- Afficher le panneau du programme *Bonjour!* pour informer le public que nous faisons des efforts pour offrir des services en français.
- En ce qui concerne les changements réglementaires nécessitant des consultations, des plans doivent être élaborés pour prévoir des consultations avec les membres francophones du secteur.
- Travailler en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Le ministère de l'Agriculture continue de reconnaître l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engage à collaborer avec elle pour y faire progresser l'industrie. Le ministère continuera de consulter l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour trouver des façons d'améliorer son soutien en augmentant sa capacité en français et en offrant des ressources et des services en français.